

Zeitschrift: Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura
Herausgeber: Association pour la défense des intérêts du Jura
Band: 19 (1948)
Heft: 11

Inhaltsverzeichnis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 16.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

PJ4

LES INTÉRÊTS DU JURA

Bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura
CHAMBRE D'ÉCONOMIE ET D'UTILITÉ PUBLIQUE DU JURA BERNOIS

XIX^e ANNÉE

N^o 11

NOVEMBRE 1948

SOMMAIRE:

*L'aspect économique et social de l'aménagement régional
Esquisse d'un plan directeur pour la ville de Porrentruy*

L'ASPECT ÉCONOMIQUE ET SOCIAL de l'aménagement régional

Le texte qui suit est une adaptation de la conférence que l'auteur a donnée le 28 mai 1948 à Porrentruy devant l'assemblée des Directeurs des travaux publics de la Suisse romande.

La Suisse est aujourd'hui un des pays les plus industrialisés du monde. Parmi les nations européennes, elle occupe le 3^e rang, avec 45 % de la population active occupée dans l'industrie, et elle n'est dépassée que par la Belgique avec 49 %, la Grande-Bretagne 50 %. La situation de la Suisse est d'autant plus remarquable que les chiffres indiqués pour la Belgique et la Grande-Bretagne comprennent l'industrie minière.

Simultanément, avec le développement industriel, la population de notre pays a doublé par rapport à 1850 et elle a subi une profonde modification de sa structure dans le sens d'une très forte urbanisation. En effet la Suisse comptait en 1850, huit agglomérations urbaines avec plus de 10,000 habitants chacune et 154,000 habitants en tout ; la plus grande était Genève avec 31,000 habitants. C'était 6 % de la population totale du pays.

Aujourd'hui nous comptons cinq grandes villes avec plus de 100,000 habitants chacune — et 950,000 habitants en tout. Les villes moyennes et petites (de 10,000 à 100,000 habitants) comptent 600,000 habitants, ce qui fait 1,500,000 citadins ou 33 % du total de la population.

Cette urbanisation a coïncidé avec un progrès social certain. La concentration urbaine a permis l'épanouissement de l'enseignement supérieur des sciences, de la technique et des arts par la création d'institutions universitaires diverses, de laboratoires, d'hôpitaux universitaires, de bibliothèques, de musées, etc. L'histoire nous démontre que l'urbanisation n'est pas un mal en soi, bien au contraire, puisque les foyers de haute culture ne se trouvaient que dans les villes. Mais le rôle et la valeur des agglomé-